

TRAVAIL PRATIQUE DE MIC2

Rédaction scientifique intitulée:

DEFINITION D'UN CONCEPT DANS L'ELABORATION D'UN MEMOIRE

Quinze (15) consignes à respecter dans la réalisation du TP sur la définition d'un concept:

1. Trouver, au minimum, dix (10) définitions du mot-clé du sujet proposé dans votre fiche-projet en consultant tout type de documentation (en français, en portugais ou dans une autre langue) ; en cherchant dans les dictionnaires (généraux, spécialisés), ouvrages (ou articles) de Sciences de l'Éducation, de Pédagogie, de Didactique du FLE ou autres. Donner plus de 10 définitions si vous en avez trouvé plus ;
2. Prouver que vous avez aussi cherché sur internet en incluant au moins 3 définitions issues du net, parmi les 10 (minimum) trouvées. Inclure plus si vous en avez trouvé plus ;
3. Rédiger votre texte à partir de votre liste des définitions recueillies. Ne pas oublier de mentionner, à la fin du texte, la bibliographie (+ sitographie) consultée dans le recueil de vos définitions. Respecter les critères de présentation d'une bibliographie (ou sitographie) mentionnés en notes¹ de bas de page.
4. Dans votre rédaction, chercher à hiérarchiser les définitions : de la plus générale, à la plus spécifique selon la délimitation thématique du sujet que vous abordez ;
5. Commencer, bien entendu, par la définition étymologique et terminer par la définition qui exprime le plus votre position personnelle sur la question afin qu'elle serve de conclusion à votre texte ;
6. Bien lire le texte modèle, ci-dessous, et ses notes de bas de page. Ce texte modèle montre les caractéristiques d'un texte sur la définition d'un concept. Il vous aidera à rédiger votre propre texte ;
7. Donner un titre à votre texte ;
8. Modèle de titre à donner à votre texte : « **mot-clé de votre sujet + qu'est-ce que c'est ?** ». Exemple : « La communication : qu'est-ce que c'est ? » ;
9. Dans la rédaction du TP, commencer par écrire : votre *nome completo* ; le nom de l'institution ; la classe et la date ;
10. Nommer le fichier (enregistrement du texte sur ordinateur) de la façon suivante:
 - a. nom de l'étudiant + TP1 (n° du travail pratique) + MIC2 (la discipline) + (l'année);
 - b. exemple de nom de fichier: «**Mauro TP1 MIC2 2016**»;
 - c. tout fichier non ou mal nommé sera refusé ;

¹ Dans la présentation de votre **bibliographie**, mentionnez les éléments suivants : **nom**, prénom(s) de(s) l'auteur(s) ; **titre** de l'ouvrage (en gras), **éditions**, **ville** et **année** de publication. N'oubliez pas que la présentation d'une bibliographie (ou d'une sitographie) doit respecter l'ordre alphabétique de noms des auteurs.

11. Annexer le fichier (en format *Word*) à un message e-mail à envoyer au Prof. à l'adresse suivante: fernandes.matondo@gmail.com
12. Date limite d'envoi du TP : (*la date limite sera annoncée au moment opportun*).
13. Les travaux en retard seront acceptés pendant la période de tolérance : (*la période de tolérance sera annoncée au moment opportun*) ;
14. Tout motif d'empêchement au respect de la date limite (problème de santé, de contraintes d'ordre familial, difficulté d'envoi, etc.) devra être signalé obligatoirement avant le (*la date sera annoncée au moment opportun*);
15. Attention : le travail sollicité est individuel et sera coté. Les textes jugés identiques (ou presque) seront automatiquement annulés : la note «0» sera attribuée aux étudiants concernés.

Texte modèle

La communication: qu'est-ce que c'est ?

(Exemple de définition du concept de «communication» dans la rédaction d'un mémoire)

Issue du mot latin **communicare**², *mettre en commun, être en contact avec* », le verbe *communiquer* qui apparaît au XVI^e siècle signifie alors *participer à*. Proche de l'idée de *communion, de fusion, de partage*, le sens du terme va évoluer dès la fin du XVI^e siècle vers l'idée de *transmission*.

Le modèle élaboré par **SHANNON**³ (1952)⁴ dans le cadre de la théorie de l'information est issu des travaux effectués par des ingénieurs en télécommunication. Pour ces derniers, l'information est un signal transmis à un destinataire par des moyens techniques. L'ingénieur appelle communication l'ensemble des opérations de traitement, de transmission et de réception du message.

Le modèle de **SHANNON**⁵ repose sur la mise en relation d'un émetteur et d'un destinataire. L'émetteur souhaitant donner une information va devoir la traduire en un langage compréhensible pour le destinataire et compatible avec les moyens de communication utilisés. Le message ainsi élaboré va alors être émis et véhiculé grâce à un support matériel. Il parvient alors au destinataire qui, grâce à une activité de décodage, va s'approprier et comprendre le message.

² Commencez par la **définition étymologique** du mot-clé du sujet proposé dans votre fiche-projet.

³ Pour des raisons d'ordre stylistique, utilisez différentes formes de citation d'auteurs dans la rédaction de votre texte.

⁴ Forme 1 du texte modèle : début de phrase avec **référence à l'auteur**. Dans ce cas, il y a : nom de l'auteur + année de publication entre parenthèses (ici, c'est **uniquement l'année** qui est entre parenthèses).

⁵ Forme 2 : **pas besoin de répéter** l'année si l'auteur a déjà été cité comme le cas, ici, de SHANNON.

La communication est le fait qu'une information soit transmise d'un point à un autre. Quand elle se produit, nous disons que les parties composantes de cette transmission forment un système de communication (MILLER⁶, 1956).

ANZIEU et MARTIN⁷ (1968) voient la communication comme l'ensemble des processus physiques et psychiques par lesquels s'effectue l'opération de mise en relation de une (ou plusieurs) personne(s) - l'émetteur - avec une (ou plusieurs) personne(s) - le récepteur - en vue d'atteindre certains objectifs.

Tout système de communication, d'après MUCCHIELLI⁸ (1971), correspond au transfert d'un message matériel ou matérialisable, entre un émetteur E et un récepteur R.

Concevoir la communication uniquement comme transport, transfert, ou transmission d'informations suppose que l'on soit en mesure de définir l'intention de communication de l'émetteur, que cette seule intention constitue l'unique objet du message émis et que ce message soit explicitement porteur de cette intention. Le récepteur n'a plus qu'à décrypter le message en fonction des codes dont il dispose, lesquels sont censés être les mêmes que ceux utilisés par l'émetteur. Dans ces conditions on peut dire, à la suite des théoriciens de l'information, qu'il y a communication dès l'instant qu'il y a transmission d'une information préalablement définie à l'aide des codes communs à l'émetteur et au récepteur. Il en résulte que émetteur et récepteur sont idéalement semblables dans leurs compétences, même s'il est attribué à chacun d'eux un rôle particulier (encodage-production/décodage-compréhension), et que le processus de la communication est symétrique puisque l'encodage représente un mouvement qui va de l'intention informative de l'émetteur à sa mise en forme et que le décodage représente un mouvement qui va de la forme résultante à l'intention du récepteur.

Or communiquer, c'est être présent à la fois à sa propre subjectivité et à la subjectivité de l'autre. C'est se percevoir et percevoir l'autre comme sujet dans une situation de rencontre, de relation. C'est l'intersubjectivité de la situation qui rend la communication possible.

La communication est, en tout cas, l'ensemble des processus par lesquels s'effectuent les échanges d'informations et des significations dans une situation sociale donnée. Elle est un acte social pouvant être délibéré ou involontaire, conscient ou non. Et si l'on admet que tout comportement a la valeur d'un message, il suit qu'on ne peut pas ne pas communiquer (WATZLAWICK⁹, 1972). Le silence, lui-même, véhicule une signification.

Selon le modèle *orchestral* (WINKIN¹⁰, 1981), la communication est envisagée comme un processus social permanent intégrant de multiples modes de comportements : la parole, le geste, le regard, la mimique, l'espace interindividuel, etc. La communication devient un processus de la culture soumis à des codes, c'est-à-dire des *ensembles des règles* qui sont, la plupart du temps, rigoureux mais implicites et inconscients.

⁶ Forme 3 : la définition est donnée **sans référence directe** à l'auteur : dans ce cas, le **nom** et l'**année** sont mentionnés (à l'intérieur de **mêmes parenthèses**) à la fin ou au milieu selon le style de la rédaction.

⁷ Cas correspondant à la forme 1.

⁸ Cas correspondant à la forme 1.

⁹ Cas correspondant à la forme 3.

¹⁰ Idem

Si le modèle de SHANNON¹¹ favorise une analyse de contenu, c'est une analyse de contexte qui est proposée par le modèle orchestral. Le contexte peut être défini comme l'ensemble des circonstances dans lesquelles s'insère un fait ; comme l'ensemble des informations permettant de restreindre le nombre des significations possibles d'un mot, d'un acte, d'un événement ; ou, plus précisément encore, le système de références de l'individu.

Nous **concluons**¹², avec SERON et WITTEZAELE¹³ (1991) notamment, que si la socialisation et l'éducation visent à faire partager le plus possible un ensemble de références commun, chaque individu grandit, ne l'oublions pas, dans un milieu socioculturel défini, et ceci lui donne un système de références, une *grille de décodage* qui lui est propre : c'est l'émetteur d'un message qui choisit un élément dans un ensemble de possibilités mais le récepteur l'interprète en fonction de son propre système de références.

¹¹ Cas correspondant à la forme 2.

¹² **Attention** : dans la rédaction de votre texte, choisissez la définition qui exprime le plus votre position personnelle sur la question pour **servir de conclusion**. Les prises de positions personnelles dans les fondements théoriques d'un travail de fin d'études sont très importantes.

¹³ Cas correspondant à la forme 1.